

**COMMUNE DE MUS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 12 décembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Le vendredi 16 décembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de MUS, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BENEZECH, le Maire.

Madame Armelle GROSJEAN est nommée secrétaire de séance et il est procédé à l'appel nominal des élus :

**Etaient présents :**

Madame Armelle GROSJEAN, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Madame Solenne BAYLE GOUTORBE, 2<sup>ème</sup> Adjointe, M. Philippe CABOT, 2<sup>ème</sup> Adjoint.  
Mesdames et Messieurs Patrick FAMEL, Emilie GACHON CARRETTE, Christelle LIVIGNI PALOMINO, Philippe POUJOL, Magali RABANIT, conseillers municipaux.

**Le quorum est atteint avec 9 conseillers présents****Etaient excusés :**

Madame Yaëlle BECHARD qui a donné pouvoir à Madame Solenne BAYLE GOUTORBE  
Madame Corinne ORTEGA DOREY qui a donné pouvoir à Monsieur Philippe CABOT  
Monsieur Ghislain MARCANT qui a donné pouvoir à Madame Armelle GROSJEAN  
Monsieur Jean-Louis BLANC qui a donné pouvoir à Madame Emilie GACHON CARRETTE  
Monsieur Etienne RAGOT qui a donné pouvoir à Monsieur Patrick FAMEL.

**Était absent :**

Monsieur Frédéric AUSSEL

Monsieur Patrick BENEZECH rappelle que le procès-verbal de la séance du 06 octobre 2022 a été adressé à tous les membres du Conseil municipal. Ce dernier n'appelant aucune remarque, il est approuvé à l'unanimité.

**L'ordre du jour est le suivant :**

1. **Modification du BP 2022.**
2. **Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau – exercice 2021**
3. **Déclassement voie communale – Sentier des Combes**
4. **Rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets**
5. **PUP**
6. **Mur de soutènement – rue de la Grand Terre et demande de subvention au titre de la DETR spéciale**
7. **Révision des loyers**
8. **Modification simplifiée du PLU**
9. **Réseau de chaleur (CCRVV)**
10. **Questions diverses**

**057-2022 MUR DE SOUTÈNEMENT RUE DE LA GRAND TERRE ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR SPECIALE**

Monsieur le Maire explique qu'un mur de soutènement de voirie, de 52m linéaire, situé rue de la Grand Terre (plan en annexe) et relevant de la compétence de la commune, menace de s'effondrer par suite des inondations de septembre 2021.

Une subvention au titre de la DETR spéciale peut être demandée pour les travaux de remise en état de ce mur de soutènement.

### Estimation des travaux :

Intitulés	Montant en €
Installation, dossiers et plans	4 450.00 €
Maçonnerie	55 520.51 €
Voirie et espaces verts	7 357.04 €
<b>Montant total des travaux HT</b>	<b>67 327.55 €</b>
Honoraires maîtrise d'œuvre, topographie et divers	6 672.45 €
<b>Montant total de la dépense HT</b>	<b>74 000.00 €</b>
TVA 20%	14 800.00 €
<b>Montant total de la dépense TTC</b>	<b>88 800.00 €</b>

### Plan de financement des travaux :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant en €
Travaux	67 327.55 €	DETR spéciale	29 600.00 €
Maitrise d'œuvre	6 672.45 €	Etat 40 %	
		Autofinancement	44 400.00 €
<b>Total HT</b>	<b>74 000.00 €</b>	<b>Total HT</b>	<b>74 000.00 €</b>

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal présents passent au vote.

- Décide de donner leur accord pour la réalisation des travaux de réfection du mur de soutènement, pour total de dépenses de 74 000.00 €.
- Approuve le plan de financement ci-dessus présenté par M. le Maire.
- Autorise M. le Maire à solliciter la subvention au titre de la DETR spéciale auprès de l'Etat.
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents affairant à ce dossier.

### VOTE :

Voix pour = 14

Voix contre = 0

Abstention = 0

Pour copie conforme,  
A Mus, le 19 décembre 2022,

La secrétaire de séance,



Armelle GROSJEAN

Le Maire,



Patrick BENEZECH